

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 07 avril 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 28 mars 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 37

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Politiques contractuelles – ACODEGE - Subvention 2022 pour le financement de l'auto-école sociale

L'association Acodège assure la gestion d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, au service de plus de 5 867 enfants, adolescents et adultes, depuis plus de 70 ans, notamment sur le territoire de Dijon métropole.

Dans le cadre de la déclinaison de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, Dijon Métropole a conventionné en 2020 et 2021 avec l'État, autour d'un certain nombre d'objectifs concourant à cette ambition.

Ainsi, trois axes principaux ont été investis :

- 1 Actions destinées aux jeunes ;
- 2 Actions concernant le logement ;
- 3 Actions visant à renforcer la réponse au public en matière d'accès aux droits et à travers l'évolution des postures professionnelles.

Pour ces trois axes, des engagements ont été élaborés, chaque année, conjointement avec l'État.

A travers la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté du 8 novembre 2021, l'État s'est engagé à apporter son soutien financier à Dijon Métropole, à hauteur de 356 000 €, pour la réalisation d'actions à décliner à partir de 13 engagements conjoints.

Dans ce cadre, Dijon Métropole et l'État ont décidé, au titre du volet des actions destinées aux jeunes, de soutenir le projet d'auto-école sociale de l'Acodège. Ce projet concerne des personnes de 16 à 25 ans, en situation de vulnérabilité. L'enseignement pratiqué est adapté à ce public accompagné par les services socio-professionnels et en difficulté pour préparer l'examen du permis de conduire, en suivant une formation au sein d'une auto-école classique.

Ce dispositif a pour objectif :

- de favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- d'encourager l'apprentissage de règles sociales tout en développant des savoir-faire et savoir-être,
- de valoriser les compétences des jeunes et leur redonner confiance en eux en visant une expérience d'apprentissage positive.

Chaque jeune est acteur du dispositif en apportant un engagement financier dont le montant est évalué en amont de l'orientation avec le référent socio-professionnel.

Au vu des résultats encourageants et compte tenu du cadre intercommunal de ce projet d'auto-école sociale, Dijon Métropole propose de verser à l'Acodège, pour l'année 2022, une subvention de 10 000 €. Ce soutien financier correspond à l'engagement pris dans la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté 2021.

LE BUREAU,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

